



Conseil de ville du
18 novembre 2021

Question écrite

Allaine – Elimination des surplus de gravier du secteur de l'Allée des Soupirs

M. le président, Mmes et MM. les conseillers communaux, chers collègues,

Dans les années 1980, lors de la construction des collecteurs d'eaux usées et de la STEP de Porrentruy, l'Allaine avait fait l'objet d'une revitalisation particulièrement réussie sur un linéaire allant du quartier des Vauches à l'aval de sa confluence avec le Creugenat. A cet effet, le lit, alors totalement bétonné, avait été supprimé et la rivière avait retrouvé une morphologie naturelle faite de petites chutes, de profonds et de radiers. Ces travaux avaient permis à la faune aquatique de recoloniser très rapidement la rivière. Depuis, on peut voir régulièrement des touristes et des promeneurs admirer de nombreux poissons comme des truites fario, des ombres communs et plusieurs espèces de cyprinidés.

Malheureusement, les dernières crues, en particulier celle du 13 juillet dernier, qui fut très importante, ont apporté de grandes quantités de gravier qui se sont accumulés sur l'ensemble du parcours longeant l'Allée des Soupirs. Cet amoncellement de matériel solide diminue le gabarit de la rivière, dont on sait qu'il n'est déjà pas suffisant pour absorber une crue majeure et de surcroît il bride la productivité piscicole et plus généralement la biodiversité sur ce tronçon.

Nous savons qu'une intervention sur ce linéaire pour évacuer ces matériaux serait très onéreuse et qu'elle devrait probablement se répéter à l'occasion d'une prochaine crue.

Or, la commune, sur les conseils d'un Bureau d'ingénieurs de la place, avait fait construire un piège à gravier en amont du secteur « En Roche de Mars », piège qui ne remplit plus son rôle car il n'a plus été vidé depuis de nombreuses années. Selon les spécialistes en la matière, le fait de permettre à cet ouvrage de retenir les graviers venant de l'amont aurait pour conséquence de favoriser l'expulsion vers l'aval d'une partie des matériaux amassés à l'Allée des Soupirs lors de futurs épisodes de pluie.

En attendant le grand projet qui permettra d'éviter la crue centennale qui inonderait une partie de notre ville, n'est-il pas opportun que la Municipalité demande à l'Office de l'Environnement l'autorisation de vider tout ou partie de ce piège à gravier ? Cette action très simple et peu coûteuse aurait une incidence positive sur la biodiversité en milieu urbain et les matériaux récupérés pourraient être revalorisés.

Merci de votre réponse et de l'intérêt porté à notre demande.

Porrentruy, le 27 novembre 2021

Pour le groupe PLR
Philippe Piegay

Porrentruy en veut.

Avancer ensemble.